

## Le programme de travail 2014 du CESER comprend neuf sujets d'étude, dont sept sur saisine du Président du Conseil régional des Pays de la Loire :

### D'ici à l'été

#### • La préparation du CPER

Les priorités et orientations du Contrat de plan Etat - Région, feront l'objet d'une contribution.

#### • Les infrastructures d'avenir pour les Pays de la Loire : quelles priorités ?

Les connexions aux réseaux d'infrastructures européens et aux réseaux numériques sont des enjeux essentiels pour le développement économique et social d'une région périphérique comme les Pays de la Loire. Par ailleurs, le risque de saturation, à terme, des transports du quotidien est un enjeu nécessitant des infrastructures adaptées au profit d'un territoire régional dynamique et équilibré.

Le CESER a déjà largement travaillé sur ce sujet notamment dans son dernier rapport « Les infrastructures de transport et de communication, moteurs de développement durable ».

Il s'agit maintenant de lister les projets à inscrire en priorité dans les volets mobilité et numérique du futur Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020.



### Cet automne

#### • Bilan et évolutions possibles du pack 15/30

La Région a mis en place pour la jeunesse des mesures spécifiques d'accompagnement dans deux directions : l'amélioration des conditions de vie (culture, sport, logement, transport,



santé, prévention-contraception) et l'amélioration des conditions d'accès à la formation (apprentissage, lycée, ordipass). Il s'agit d'apprécier leur efficacité et leur accessibilité pour tous, au regard de la diversité des besoins des jeunes.

#### • La troisième révolution industrielle et agricole

Ce nouveau modèle économique repose sur la combinaison de mutations profondes en matière de technologies (énergies, numérique, matériaux, bio et nanotechnologies, etc.) et de leur usage (économie de la fonctionnalité, économie circulaire, etc.). Deux questions principales seront posées : Quelles solutions accompagner et densifier pour préparer l'avenir ? Quelle acceptabilité pour la société ?

#### • Intermodalité : une nouvelle compétence régionale à préparer

La loi du 27 janvier 2014 sur la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles (loi MAPAM) confie désormais à la Région une nouvelle compétence de chef de file en matière d'intermodalité et de complémentarité entre les modes de transport. Elle devra élaborer un schéma régional de l'intermodalité pour coordonner à l'échelle régionale l'ensemble des politiques de transports et de mobilité. La demande faite au CESER est de comprendre les enjeux de l'intermodalité en Pays de la Loire, au travers des offres existantes de transport public et de leur articulation.

### Pour la fin de l'année

#### • Territorialisation de l'économie et économie concurrentielle

Le CESER répondra à trois grandes questions : Quelle articulation entre les acteurs économiques raisonnant à l'échelle internationale et l'économie locale ? Quels leviers prioritaires activer pour permettre à l'économie de proximité de participer au mouvement de la mondialisation ? Comment permettre aux entreprises mondiales d'interagir avec leurs territoires d'implantation ?

#### • La silver économie

Pour répondre au vieillissement de la population, le Gouvernement a lancé officiellement la filière de la « Silver économie » le 24 avril 2013. En 2030, 1 habitant sur 3 des Pays de la Loire aura plus de 60 ans. En trente ans, le nombre de personnes de 75 ans et plus va doubler. A partir d'une analyse des besoins et des évolutions de comportement, le CESER abordera ce sujet transversal sous l'angle de l'innovation sociale, technique et économique dans le but d'accroître son développement en Pays de la Loire.



jntl.fr

### En 2015

#### • La place du numérique dans les domaines de l'éducation et de la formation

Dans la suite de ses travaux sur « Les mutations de société : la transition numérique », cette auto saisine étudiera en quoi le numérique va changer l'éducation, en particulier les relations entre les sachants et les apprenants, dans les domaines de la formation initiale et professionnelle ?

### Les CESER de l'Atlantique

#### • Les risques littoraux

Les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux de l'Atlantique réaffirment la volonté de traiter de sujets interrégionaux partagés. Dans le prolongement des travaux réalisés sur « Populations et activités sur le littoral atlantique : enjeux fonciers – Quelle gouvernance avec quels outils ? », la priorité des CESER pour 2014 sera la question des risques littoraux, leur prise en compte dans le développement des territoires littoraux et l'anticipation des conséquences du changement climatique sur l'évolution du littoral.